

IMAGINONS ENSEMBLE LE CŒUR DE MAGUDAS !

Réaménagement de l'avenue de Martignas et de la place Georges Blanc

Atelier participatif - 8 octobre 2026

VILLE DE SAINT-MÉDARD EN-JALLES

BORDEAUX MÉTROPOLE

MOT D'INTRODUCTION

Stéphane DELPEYRAT-VINCENT
Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Objectifs et déroulé de l’atelier



Expliquer le projet et les ambitions d’aménagement

Présenter les modalités de concertation

(15 min)



Les aménagements sur l’avenue

- Présentation des contributions recueillies
- Echanges en plénière

(30 min)



La transformation de la place

- Présentation des contributions recueillies
- Travail en groupes
- Partage et débat

(1h15)

Qui est là ce soir ?





Les ambitions d’aménagement pour l’avenue de Martignas et la place Georges Blanc

L’avenue de la Martignas et la place Georges Blanc : des espaces à réaménager à l’horizon 2028







Les objectifs du projet

Assurer un **aménagement confortable piéton et cyclable** entre l'avenue de Martignas et l'avenue Gay Lussac.

Maîtriser les vitesses de circulation des véhicules tout en **assurant la desserte bus du quartier.**

Réaménager la place Georges Blanc pour en faire un lieu de vie du quartier.

1 L’aménagement d’une voie verte

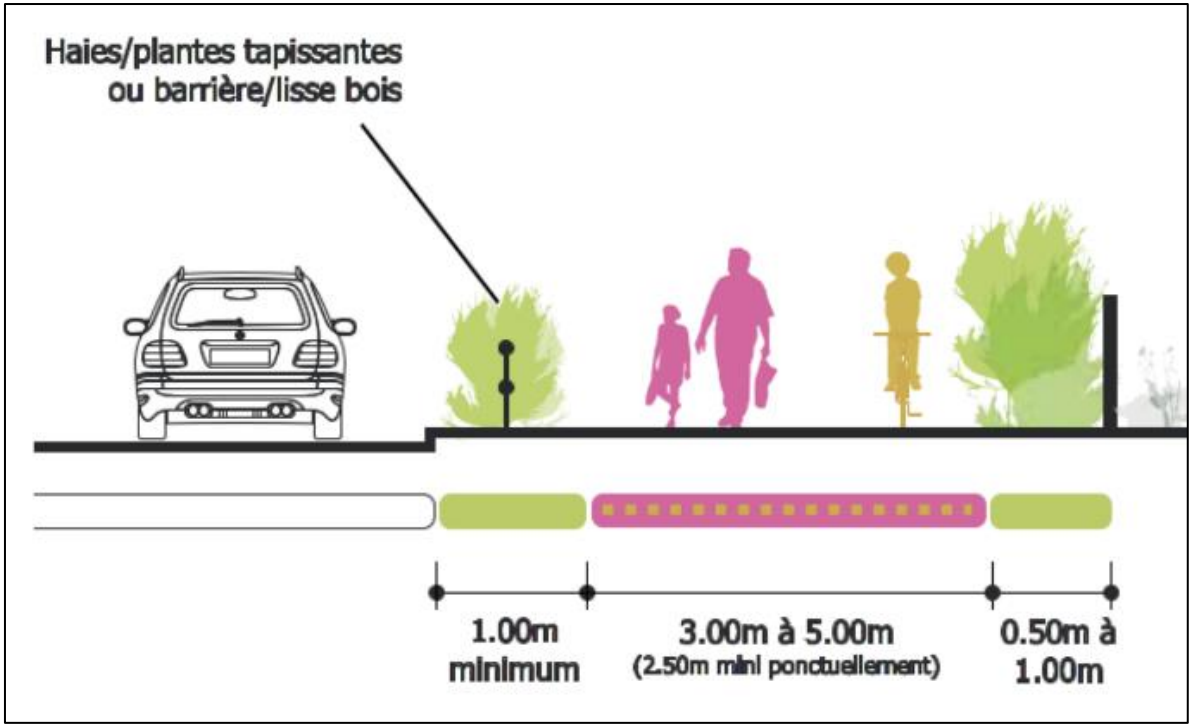


Schéma de principe d’une voie verte

Une voie verte en 3 séquences



2

Aménager la place Georges Blanc comme cœur de quartier

Quelle organisation de l'espace pour conforter ce lieu de vie du quartier ?



Imaginer des espaces publics résilients pour l’avenir du quartier



Penser l’espace à hauteur d'enfant… pour le confort de tous



Favoriser la santé et le bien-être des habitants



Développer la végétalisation et s’adapter au changement climatique



Préserver et renforcer les continuités écologiques



Imaginer des espaces vivants et agréables toute l'année



Révéler l'identité collective et la mémoire des lieux

Les acteurs du projet

BORDEAUX MÉTROPOLE

VILLE DE SAINT-MÉDARD EN-JALLES

Prennent les décisions et co-financent le projet.

La Métropole est maître d'ouvrage : elle coordonne le projet jusqu'à sa livraison. Elle est garante du processus de concertation.

AGENCE eker

Organise, anime et restitue la **concertation**.

ERA VILLES ET TERRITOIRES

VERDI

Réalisent les **études** de programmation et de conception.

Les habitants, les commerçants, les associations, les usagers du quartier, les usagers de l'espace public

S'informent et donnent leur avis pour contribuer au projet.

Calendrier prévisionnel

Juin > Déc. 2025

Diagnostic technique, définition des objectifs du projet.

Mi-Oct. > Mi-Nov. 2026

Etude programme par ERA pour proposer des scénarios d'aménagements possibles (grands principes) pour le projet.

Fin 2026

Arbitrage de la ville sur le programme d'aménagement définitif, sur la base des contributions et avis citoyens recueillis

Concertation publique

10 septembre 2026

Ouverture de la concertation réglementaire.

PHASE 1 : Recueil des perceptions, attentes, besoins et priorités des habitants et usagers.

➔ Mi-octobre : bilan intermédiaire de la phase 1 de concertation

Mi-novembre > mi-décembre 2026

PHASE 2 : Echanges sur les scénarios d'aménagement étudiés dans l'objectif d'élaborer un programme final.

Calendrier prévisionnel

Début 2027

Etudes préliminaires par VERDI pour affiner les conditions de faisabilité des aménagements retenus, consultation des services techniques pour avis.

1er Trimestre 2027

PHASE 3 : Présentation des études préliminaires aux citoyens et intégration des remarques.

Printemps 2027

Bilan de la concertation adopté en conseil métropolitain et validation des études préliminaires par les élus.

Printemps à fin 2027

Etudes avant-projet et projet pour affiner la réalisation du projet et sélection des entreprises chargées des travaux.

A partir de 2028

Réalisation des travaux de réseaux puis de voirie sur l'avenue de Martignas et la place Georges Blanc.





La concertation

Les sujets de la concertation

P. 22-23 du dossier de concertation

Des sujets d'information (invariants du projet)

- La création d'un aménagement cyclable en site propre, de type voie verte, tout au long de l'avenue de Martignas.
- Le côté d'aménagement de la voie verte (au Sud sur la séquence 1, à l'Est puis à l'Ouest sur la séquence 2, au Nord sur la séquence 3).

Des sujets de concertation (marges de manœuvre du projet)

- Le partage de l'espace, la sécurisation et le confort des déplacements piétons et cyclables.
- Les attentes et besoins en termes d'usages et de transformations sur la place Georges Blanc.
- La valorisation de l'histoire du quartier et de la place de l'eau.

La concertation a commencé le 10 septembre









La réunion publique du 24/9 a réuni 75 participants : information et échanges en plénière, travail en petits groupes.

La journée du 30/9 a permis d'échanger avec une quarantaine de participants lors d'un stand sur la place, un stand à l'Escale des possibles et une balade urbaine.

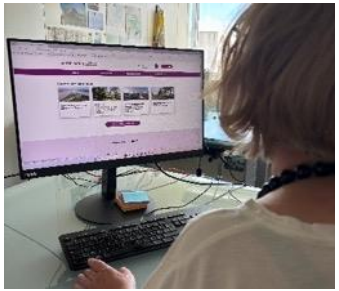
Le registre numérique participation.bordeaux-metropole.fr a réuni XX contributions

Continuez à participer par écrit

Registres papier

A la mairie de Saint-Médard-en-Jalles

Au Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole



Registre numérique

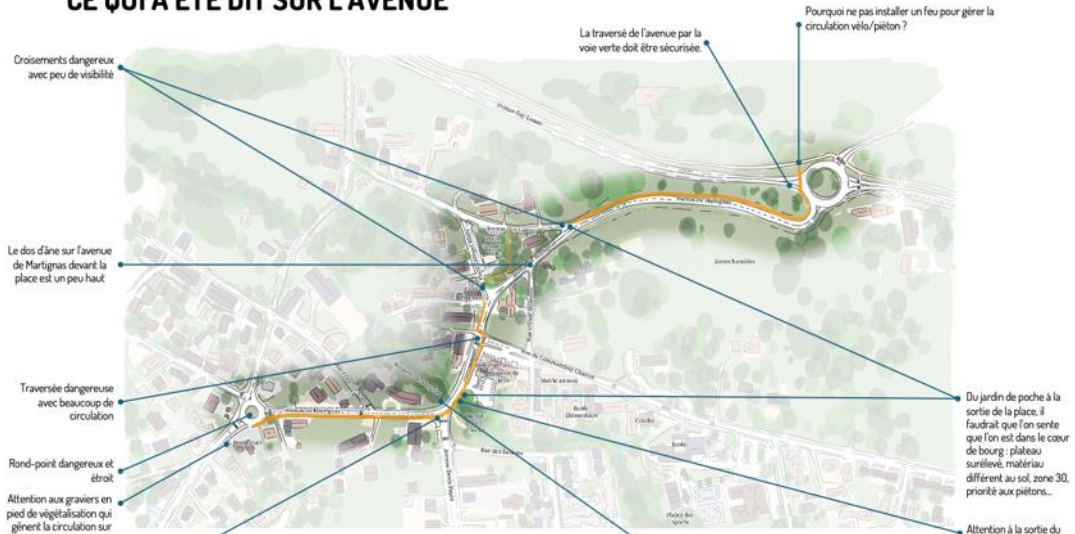
participation.bordeaux-metropole.fr



L’aménagement de l’avenue de Martignas

Ce que vous nous avez dit
Sur l’avenue de Martignas

CE QUI A ÉTÉ DIT SUR L'AVENUE



ET SUR L'ENSEMBLE DE L'AVENUE :

- La vitesse est élevée, notamment les bus et les minibus TBM qui refusent de céder la priorité à droite et grillent les stops.
- Rendre prioritaire la circulation des cyclistes sur les croisements et les traversées de route.
- Les voitures respectent plus ou moins les passages piétons. Les ralentisseurs ont permis de réduire la vitesse sur l'avenue. Mais ça roule encore trop vite.
- Sensibiliser les personnes à l'usage des zones vertes partagées.
- Il faut que la voie verte soit sécurisée et assez large.
- Aujourd'hui, plusieurs personnes disent éviter l'avenue, à pied, en vélo, du fait d'un sentiment d'insécurité au regard de la circulation automobile.

Echanges

> Quelles mesures mettre en place pour améliorer le partage de l'espace et la sécurité de tous (sur l'avenue, au niveau des giratoires, pour traverser l'avenue…) ?

> Comment concilier sécurité de la voie verte et accès aux habitations ?

> Par quels moyens apaiser la circulation automobile pour une avenue plus agréable, sécurisée et moins bruyante ?

> Quel type d'éclairage, de matériaux, de végétalisation et de mobiliers sont à privilégier pour assurer des déplacements confortables pour tous ?



La transformation de la place

Ce que vous nous avez dit
Sur la transformation de la place

CE QUI A ÉTÉ DIT SUR LA PLACE

CE QUI FONCTIONNE AUJOURD'HUI

- Les places de stationnement devant les commerces sont indispensables aux personnes ayant du mal à marcher.
- Le parking est nécessaire pour accéder au bar et à la pharmacie. Il sert aussi au covoiturage.
- La pétanque est une activité conviviale sur la place.
- Quelques tables sont installées à l'ombre, sous les arbres.
- Plusieurs lieux du quartier fonctionnent bien et répondent déjà à certains besoins :
  - l'Escale des possibles, lieu fédérateur qui accueille déjà des événements
  - le jardin de poche
  - la plaine des sports
- Enjeu de complémentarité des pôles : éviter les doublons sur la place, avec la plaine des sports pour les jeux, le city stade pour le sport et l'Escale des possibles pour l'animation.

LES POINTS DE VIGILANCE

- Les trottoirs devant les commerces limitent l'accès des personnes à mobilité réduite.
- Tourner à gauche à la pointe de la place, au croisement de la rue Gay-Lussac et de l'avenue de Martignas, est dangereux.
- Le croisement avec l'avenue de Martignas devant la pharmacie est dangereux pour les piétons et les voitures. Le tourne-à-gauche manque de visibilité, surtout quand des véhicules stationnent sur la voie devant la pharmacie.
- Attention au bruit la nuit sur le boulodrome et aux déchets le matin.
- Attention à la charge de travail supplémentaire pour les services techniques.
- Attention à l'entretien des espaces : espaces verts, voirie, ruisseau (aujourd'hui mal entretenus).
- Le bar-tabac est surtout fréquenté par des hommes et peut sembler peu accueillant pour les femmes.

LES PROPOSITIONS DÉJÀ EXPRIMÉES

Stationnement et accès aux commerces
- Créer du stationnement PMR avec un accès direct aux commerces.
- Interdire le stationnement le long du bar et de la pharmacie.
- Disposer le stationnement en épi plutôt qu'en ligne, pour gagner des places, sur le trottoir opposé aux commerces, plus haut dans la rue pour ne pas couper la terrasse du café.
- Créer du stationnement sur le chemin partant de la place, entre le 10 et le 14 place Georges Blanc.
- Végétaliser le parking, pratique mais peu agréable.
- Ombrager le stationnement le long de la rue Gay-Lussac avec des mûriers ou des platanes, comme auparavant.
- Agrandir le stationnement le long de la rue Gay-Lussac
- Rendre piétonne la voie devant le bar et adapter l'accès au parking en conséquence.

Circulation et cheminements
- Passer en sens unique les voies qui bordent la place.
- Aménager la rue Gay-Lussac : trottoir, ralentisseurs, passages piétons.
- Éviter que la piste cyclable coupe la place en deux.
- Installer un stationnement pour vélos et trottinettes.
- Prévoir une station de réparation de vélos.
- Relier la place au pôle école / centre social et au pôle de services à la personne (dentiste, médecin, institut de beauté, kiné)

Commerces, services et terrasse
- Agrandir la terrasse du café.
- Décaler la rue devant les commerces pour élargir le trottoir et installer la terrasse directement devant les commerces.
- Installer un distributeur de billets.
- Installer un point de collecte / point relais pour les livraisons.
- Faire venir un petit commerce alimentaire.
- Créer un marché forain - hors samedi jour du marché du centre.

Usages et animations
- Conserver la pétanque, voire ajouter un terrain + les ombrager et les rafraîchir.
- Créer une placette dégagée, ombragée l'été, pour des activités collectives (qi gong, tai-chi).
- Installer une scène.
- Prévoir un emplacement pour des food trucks.
- Installer des tables de pique-nique.
- Installer des bancs.
- Installer des jeux d'enfants.
- Installer un parcours enfants en bois.
- Créer un parc à chiens clos pour laisser les animaux sans laisse.
- Ouvrir l'accès à la friche.
- Penser à des usages pour les assistantes maternelles, nombreuses sur le secteur.

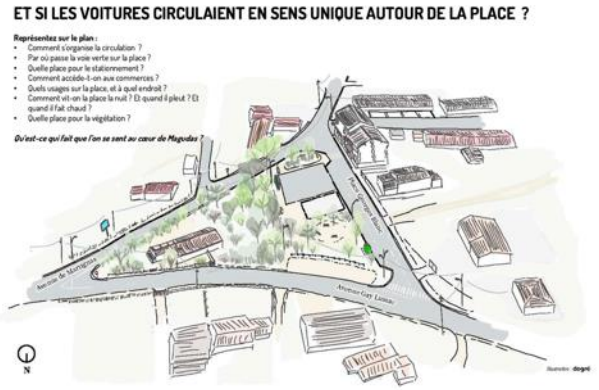
Ombre, nature et eau
- Créer des espaces verts et de fraîcheur : ombre, eau, brumisateurs.
- Installer une fontaine à boire, accessible aussi aux chiens.
- Installer un dispositif antibruit entre l'avenue et la place (végétation, par exemple).
- Faire attention à l'eau stagnante si on installe une fontaine.

Imaginez la place de demain

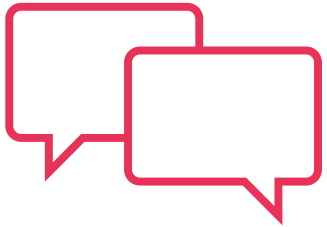
Travail en groupes

> Comment s'organise la circulation ?
> Par où passe la voie verte sur la place ?
> Quelle place pour le stationnement ?
> Comment accède-t-on aux commerces ?
> Quels usages sur la place, et à quel endroit ?
> Comment vit-on la place la nuit ? Et quand il pleut ? Et quand il fait chaud ?
> Quelle place pour la végétation ?

> Qu'est-ce qui fait que l'on se sent au cœur de Magudas ?



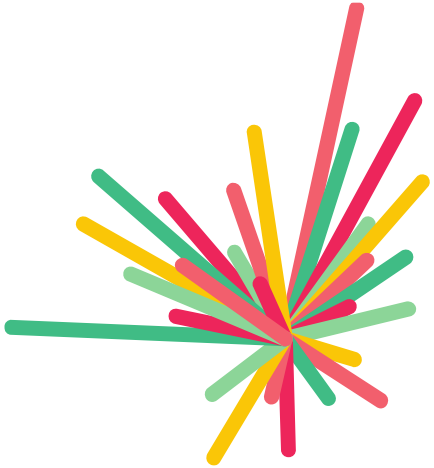




Restitution collective et débat

Merci pour votre participation !

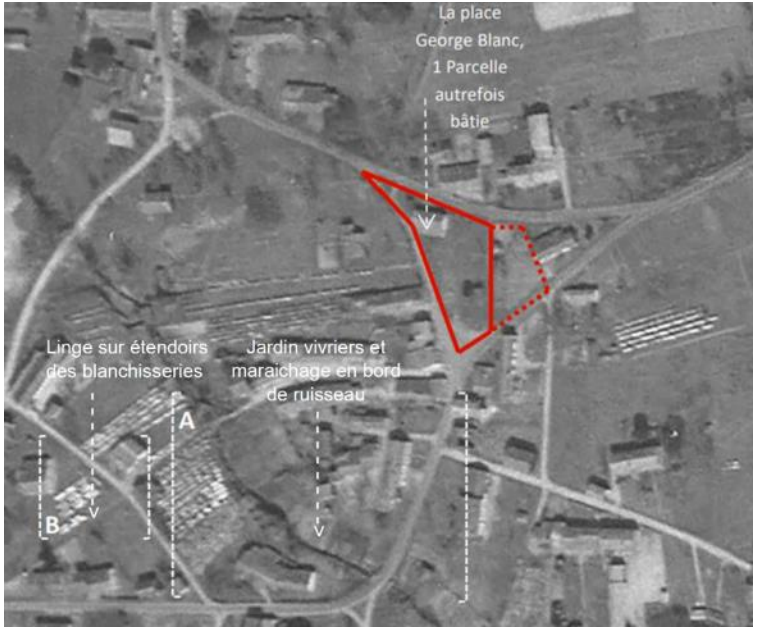
PROCHAIN RENDEZ-VOUS
LE 17 NOVEMBRE



BORDEAUX
MÉTROPOLE

Annexes – si besoin au fil des échanges

Le quartier de Magudas d'hier à aujourd'hui



Un ancien quartier de blanchissage et d'agriculture

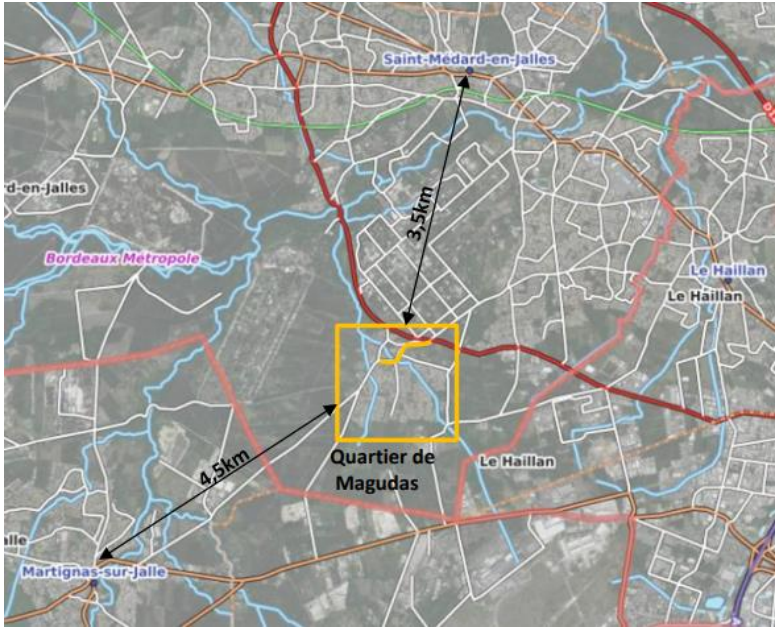


La place Georges Blanc et le ruisseau de Magudas au cœur du quartier

Le quartier de Magudas d'hier à aujourd'hui



Un quartier de proximité avec commerces, équipements, écoles et espaces de loisirs



Des connexions contraintes avec le reste de la commune

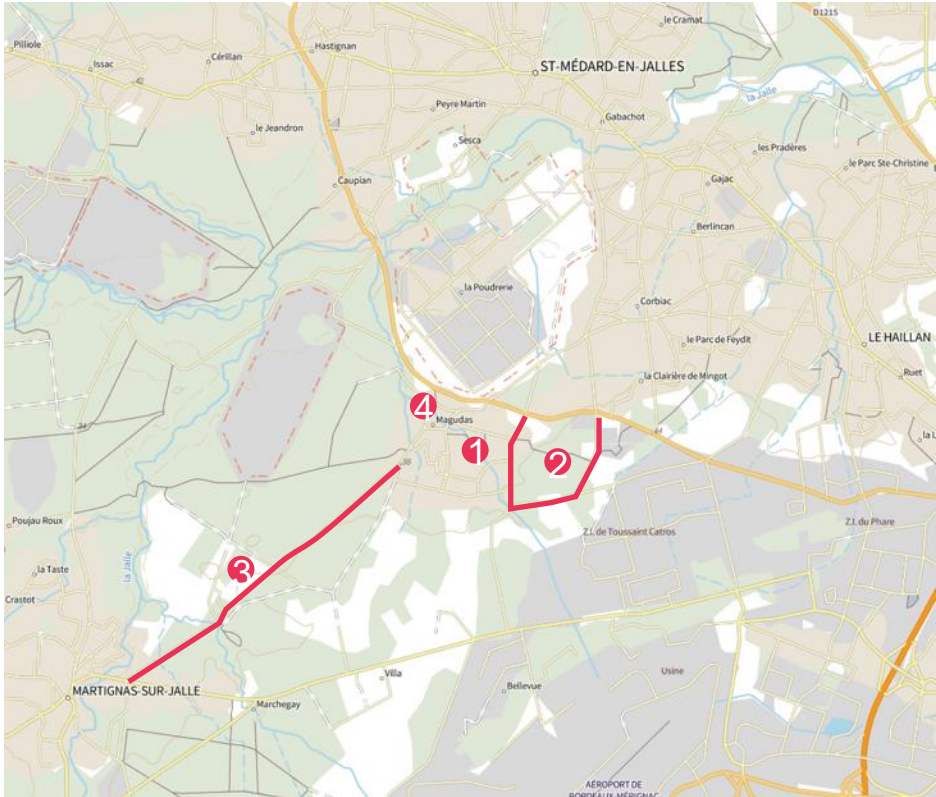
Dans Magudas et à proximité du quartier : des projets engagés pour améliorer les mobilités

1. **Réaménagement des espaces publics du quartier des Sablons** (travaux en 2027)

2. **Aménagement des avenues Mazeau, Touban et Pagnot** (travaux à l'horizon 2028-2029)

3. **Création d'une voie verte sur l'avenue Leclerc à Martignas-sur-Jalle** (en réflexion)

4. **Création d'une traversée verte de Magudas avec un cheminement de promenade le long du ruisseau du Magudas** (en réflexion).



Le périmètre du projet : l'avenue de Martignas et la place Georges Blanc



Assurer des déplacements cyclables continus, sécurisés et confortables



Voie verte au sud
de l'avenue de Martignas



Absence d'aménagement cyclable
sur le périmètre du projet



Aménagement cyclable
sur l'avenue Gay Lussac

Améliorer le confort des piétons



Des trottoirs étroits et encombrés



Un accès au jardin de poche et un ruisseau peu valorisés



Peu de végétation

Créer un espace plus apaisé sur l'avenue



9 000 à 12 000 véhicules par jour



1 ligne de bus (ligne 71)
et 1 ligne scolaire (ligne 14)



De nombreux poids-lourds et convois exceptionnels

Conforter un lieu de vie de quartier sur la place



Des commerces de proximité



Un aménagement centré sur le stationnement



Des usages juxtaposés (boulodrome, stationnement, terrasse)

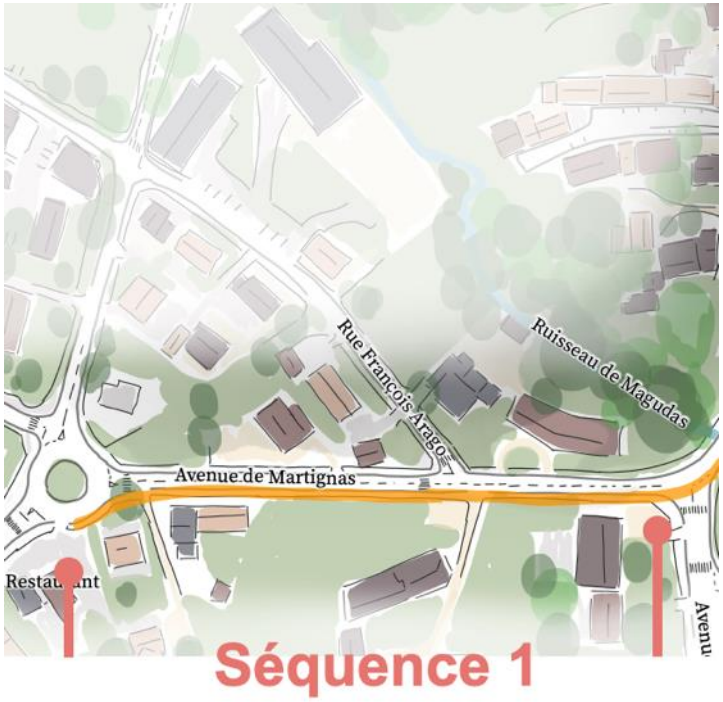
Séquence 1 : de la voie verte existante au Sud au jardin de poche de Magudas





Arrêt de bus non accessible aux PMR

Voie verte envisagée côté Sud en continuité de l'aménagement existant de la chaussée.



Séquence 2 : du jardin de poche de Magudas à la place Georges Blanc





Pôle de vie du quartier,
avec commerces et équipements publics à proximité

Voie verte envisagée côté Est dans la continuité de la séquence 1, puis côté Ouest pour rejoindre la place Georges Blanc.



Séquence 3 : de la place Georges Blanc au giratoire de l'avenue Gay Lussac



Ambiance plus routière



Absence de trottoir

Voie verte côté Nord pour éviter les impacts écologiques sur les espaces naturels à enjeux situés côté Sud



Une opportunité pour moderniser les réseaux

- Mise aux normes des réseaux d’assainissement (eaux usées et eaux pluviales)
- Enfouissement des lignes électriques et des câbles de télécommunication aériens
- Mise en place de lanternes LED économes en énergie pour l’éclairage.




Avenue Gay Lussac
Avenue de Martignas
Zones humides
Avenue Gay Lussac
Place Georges Blanc
Place Georges Blanc
Avenue de Martignas
Bar tabac
Pharmacie
Rue Ulysse Maleyran
Rue du Commandant Charcot
Boulangerie
Magasin de jeux
Mairie annexe
Ruisseau de Magudas
Rue François Arago
Avenue de Martignas
Jardin de poche
Ecole Elémentaire
Crèche
Ecole
Restaurant
Rue des Sablons
Avenue Denis Papin
Plaine des sports
N
illustration : degré


Avenue de Martignas
Place Georges Blanc
Avenue Gay Lussac
N
illustration : degré